

AVANT –PROPOS : PRÉSENTATION DU CONCOURS B/L ET ANALYSE DES RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Il est d'abord utile de rappeler aux futurs candidats l'esprit général du concours B/L.

Il s'agit d'un concours « lettres et sciences humaines » qui est à la fois pluridisciplinaire et généraliste. La plupart des épreuves y ont un coefficient identique. Il recrute, sur le seul critère de l'excellence dans diverses disciplines, des élèves venant d'horizons divers (littéraires, scientifiques) et se destinant à des carrières elles aussi diverses, le plus souvent celles de l'enseignement supérieur et de la recherche. Rappelons qu'un élève reçu à l'ENS (Paris) — c'est là une de ses particularités — peut s'y orienter librement vers tous les types d'études de lettres ou de sciences humaines, voire de sciences, quel que soit le concours qu'il a passé et quelles que soient les épreuves d'option (écrite ou orale) qu'il a choisies. Rappelons aussi que, contrairement à une idée répandue, si les classes préparatoires donnent au plus grand nombre d'élèves des méthodes de travail indispensables à de bonnes études supérieures et une solide formation dans les principales disciplines formatrices de l'esprit, les élèves reçus à l'ENS peuvent y embrasser une variété de disciplines bien plus grande que celles auxquelles ils ont été formés en classes préparatoires. Les élèves issus de B/L savent qu'à l'ENS, on prépare les élèves à la recherche en histoire, en sociologie, en économie, en mathématiques, en philosophie, en lettres, en langues, mais ils ignorent souvent qu'ils pourront aussi y étudier le droit, l'anthropologie, l'histoire et la philosophie des sciences, la linguistique, la psychologie, les sciences cognitives, voire la sinologie, l'archéologie, les études cinématographiques, la musicologie ou l'histoire de l'art. Ils auront une idée de la variété des parcours possibles en consultant la brochure « Enseignements et recherches des départements et laboratoires de lettres et sciences humaines » disponible en ligne. La mise en place d'un diplôme d'établissement à la rentrée 2005 rendra plus visible la volonté de l'École de favoriser les parcours innovants et la pluridisciplinarité dont la khâgne B/L a déjà montré aux élèves la fécondité intellectuelle.

Quant au concours 2004, il marque dans l'ensemble une grande continuité par rapport aux années précédentes. Il y a d'abord celle du nombre de candidats. Certes, on note une progression sensible dans le nombre de candidats présents à au moins une épreuve écrite (443 au lieu de 403 en 2003), mais cette progression est en grande partie due à la trentaine de candidats au concours ENSAE ; en fait 383 candidats au lieu de 371 ont composé à toutes les épreuves écrites du B/L. Il y a ensuite la composition du jury : sa présidence demeure liée à la Direction de l'École mais sa composition, qui n'a subi d'autre évolution que le

renouvellement « naturel » des commissions, dénote toujours son indépendance, même à l'égard de l'ENS. Rappelons que l'écrit est corrigé selon les règles usuelles de la banque entre les trois ENS: pour les épreuves relevant de cette banque (sciences sociales, philosophie, mathématiques, histoire), la moitié des membres des commissions sont nommés par l'ENS (Paris), l'autre moitié par l'ENS-Cachan (respectivement un économiste et un sociologue pour l'épreuve de sciences sociales), mais chaque commission fonctionne comme un seul corps et toutes les copies circulent sans discrimination entre tous ses membres aux fins de double correction. L'oral du B/L est organisé par l'ENS (Paris) seule, selon des règles déontologiques claires et constantes : non-communication des notes d'écrit ou des provenances des candidats aux membres du jury lors des épreuves orales, publication écrite (dans le présent rapport et sur les murs de l'ENS pendant les oraux) et orale (lors de la réunion à l'ENS de tous les admissibles avant les épreuves) des noms des membres du jury ainsi que des règles et usages précis gouvernant les épreuves orales — ces dernières mesures étant destinées à garantir une égalité d'information entre tous les candidats, notamment entre « parisiens » et les « provinciaux ».

Deux innovations attendues et une évolution plus inattendue ont caractérisé le concours 2004.

L'oral de l'épreuve d'économie a été en effet marqué par une évolution de la pratique du jury qui a pu surprendre certains candidats quoiqu'elle fût parfaitement en accord avec les textes et les programmes. Certains sujets n'étaient pas conformes à un usage bien — et peut-être trop bien — établi, selon lequel les dossiers sont nécessairement constitués de plusieurs documents, généralement des tableaux statistiques. En diversifiant le type de dossiers et aussi, par conséquent, le type de sujets (par exemple en y incluant des questions de micro-économie), le jury voulait revenir à esprit et aux exigences de l'épreuve et pouvoir évaluer vraiment les capacités de raisonnement économique des candidats et leur maîtrise des concepts et outils figurant à leur programme — mieux en tout cas qu'au moyen d'une interrogation portant sur des dossiers constitués uniquement de tableaux statistiques. Comme le précise le rapport de la commission d'économie, l'évaluation des prestations des candidats a tenu très largement compte de l'effet de surprise que pouvait constituer ce qui était vécu par les candidats comme une « innovation ». Le mode d'interrogation et d'évaluation de ces candidats tenait compte de ces différences. Aucun candidat n'a pu s'estimer lésé, et inversement aucun n'a de fait été avantagé, par le type de sujets sur lequel il a été interrogé, tant en économie (sujets traditionnels ou sujets moins attendus), que par comparaison avec la

sociologie. Les futurs candidats doivent cependant être bien conscients que cette évolution en 2004 de la pratique du jury d'économie doit désormais être considérée comme acquise.

Les deux innovations prévues consistaient dans la présence d'une nouvelle population de candidats à l'écrit (ceux du concours ENSAE) et l'introduction d'un nouveau programme en histoire contemporaine.

Contrairement à ce que certains craignaient, la présence de candidats ENSAE n'a pas eu d'effets négatifs sur le niveau d'exigence (notamment en mathématiques) au concours B/L. Au contraire ! Comme il fallait s'y attendre, en effet, les candidats ENSAE ont obtenu des résultats en mathématiques supérieurs en moyenne à ceux du B/L. Mais cela a eu pour conséquences positives que la courbe en mathématiques à l'écrit du B/L a été, finalement, beaucoup plus équilibrée que l'an dernier (où, il est vrai, le problème avait surpris beaucoup de candidats), et surtout, que l'écart-type pour l'épreuve de mathématiques de cette année est tout à fait comparable à celui des autres épreuves. Ainsi l'épreuve de mathématiques a un écart-type de 4,1 quand on y inclut les candidats ENSAE et de 3,63 sans ces candidats (à comparer avec 3,53 en français, 3,44 en sciences sociales). Rappelons, en effet, que la particularité d'un concours comme le B/L est qu'il mêle des épreuves scientifiques et littéraires et fait donc cohabiter des disciplines dont la « culture de notation » est très différente (échelles étendues dans le premier cas, resserrée dans le second) ; une des conditions de l'équité du concours étant de respecter l'égalité entre les épreuves et les disciplines, il convient de faire en sorte que les deux « cultures » se rapprochent et obtiennent, au mieux, des écarts-types approchants (l'écart-type mesurant le coefficient réel de l'épreuve, par différence avec son coefficient nominal, qui est le même pour tous, du moins à l'écrit). C'est ce à quoi s'emploie le jury dans son ensemble. Il faut donc se réjouir que l'effet ENSAE a permis de réduire l'écart-type des mathématiques, au moment où les autres commissions s'efforçaient d'augmenter le leur (voir par exemple l'écart-type de 4,28 en anglais). Signalons donc aux candidats qu'ils ne doivent pas s'étonner si, dans telle ou telle discipline littéraire, ils obtiennent parfois au concours des notes sensiblement inférieures à celles qu'ils obtenaient en cours d'année : au concours, il s'agit moins d'évaluer la valeur intrinsèque d'une copie que de la comparer à toutes les autres en utilisant au maximum toute l'échelle des notes. Ce système de notation vaut aussi évidemment à quelques rares privilégiés des notes excellentes (20 en anglais, 19 en géographie ou en sciences sociales, 18 en français), très rares en classes préparatoires.

La deuxième innovation du concours 2004 a été l'introduction d'un nouveau programme en histoire contemporaine. Le sujet d'écrit était directement tiré de la nouvelle

formulation du programme sur le monde. C'est sans doute cet effet de surprise qui explique des résultats en diminution sensible cette année à l'écrit : la moyenne baisse (5,47 ; à comparer avec 6,64 en 2003), il y a peu de bonnes copies (seulement 7 dissertations sur 406 obtiennent une note supérieure ou égale à 14/20 ! l'écart-type est particulièrement resserré : 2,84 — à comparer avec 3,20 en 2003). Cette mauvaise impression a été en revanche totalement corrigée à l'oral (moyenne de 10/20 ; 14 notes sur 55 égales ou supérieures à 14/20 ; écart-type de 4,11). Il convient d'ajouter que les sujets n'ont, à l'oral, guère surpris les candidats, même lorsqu'ils portaient sur la deuxième partie du programme (le monde), plus profondément modifiée que la première.

Cette différence entre des résultats d'écrit, un peu décevants, et les performances d'oral, généralement bonnes, se confirme dans toutes les disciplines ; preuve que, si le concours B/L s'adresse à des populations d'élèves assez différentes, voire hétérogènes, le niveau de la tête du concours est toujours aussi excellent et permet de sélectionner quelques normaliens de toute première force, aussi dynamiques que polyvalents.

Que la très bonne tenue d'ensemble de ce concours soit entendue comme un signe d'encouragement pour tous les candidats de la session 2005 et leurs professeurs. L'École normale supérieure est bien consciente que son concours B/L n'a pas seulement pour objectif de sélectionner quelques dizaines des meilleurs khâgneux qui deviendront quelques-uns des meilleurs normaliens. La banque d'épreuves du concours sert bien d'autres objectifs, de plus en plus nombreux, il faut s'en féliciter. Mais ce concours a aussi pour effet de permettre à quelques centaines d'étudiants de premier cycle de bénéficier d'un vrai enseignement généraliste et polyvalent en Lettres et sciences sociales. De même que les khâgnes doivent veiller à préparer au mieux tous les candidats aux ENS, celles-ci doivent veiller à préserver au mieux un des maillons les plus solides du système universitaire français que sont les classes préparatoires littéraires, et parmi celles-ci la spécificité B/L. Que tous ceux, candidats, professeurs, membres des jurys, chefs d'établissement, qui, par leur dévouement et leur qualité, participent à cette entreprise collective dont l'École normale supérieure (Paris) n'est qu'un des aspects les plus visibles, soient ici remerciés.

Le président du concours B/L

Francis Wolff